

vingt autres pays y ont adhéré, dont quatorze sont des pays nationalistes de l'Asie ou des pays communistes. C'est dans une large mesure grâce au Canada si ces pays ont été admis. J'avais l'avantage de faire alors partie de la délégation du Canada en qualité d'observateur. Je pense que tout le monde y voyait un motif d'encouragement. Peut-être ne se doutait-on de rien car quelques-uns d'entre nous manquaient d'expérience et ignoraient ce qui se passait. L'idée semblait heureuse, c'était apparemment une façon idéaliste d'augmenter le nombre des États-membres: nous estimions qu'il fallait pour assurer le succès de l'ONU obtenir l'adhésion de tous les pays.

Nous ne nous sommes pas rendu compte que ce n'était pas le moment de le faire. On n'ignore pas que les États-Unis s'opposent à l'admission de la Chine communiste, comme nous l'étions tous, je pense, parce qu'on reconnaissait que son entrée compromettrait l'équilibre des puissances à l'ONU. Nous admettons tous sans doute que les Nations Unies ne sont pas l'organisme rêvé qu'il devrait être, mais qu'il s'y fait une cynique politique d'équilibre des puissances, nécessaire actuellement, je le crains.

Quand on a admis ces vingt pays, le nombre des États-membres est passé de 60 à 80, dont quatorze des nouveaux membres étaient communistes ou pro-asiatiques. L'équilibre des puissances se trouvait rompu aux Nations Unies. A y songer maintenant, je crois qu'on doit admettre qu'il est malheureux que ces pays aient été acceptés dans l'organisme international à ce moment-là. Je sais que cela est facile à voir maintenant; mais je soutiens que le ministère des Affaires extérieures, qui possède plus de renseignements que nous, qui est informé de source confidentielle, qui a l'expérience derrière lui, qui est dirigé par un ministre dont on a dit si souvent qu'il est une grande autorité dans les questions internationales (je le dis bien carrément, parce que je suis convaincu qu'il est très compétent), le ministère donc aurait dû se rendre compte des conséquences que pouvait avoir ce geste. Le ministère, qui possède tellement plus de renseignements que les autres députés ne peuvent en obtenir, aurait dû prévoir les conséquences qui découleraient de cette admission. Il aurait dû prévoir que les pays asiatiques en cause se rangeraient du côté des États arabes et peut-être des pays communistes qui aiment susciter des difficultés.

Tout le monde sait, je pense bien, que les États-Unis ne tenaient guère à ce moment-là à ce qu'un certain nombre de ces pays soient admis.

Apparemment, le département d'État aux États-Unis peut très bien avoir supposé qu'une telle situation s'était présentée. Ce-

pendant, on s'est rendu au point de vue du Canada, les pays ont été invités et,—nous en conviendrons tous, je pense,—il n'aurait peut-être pas été sage à la longue qu'un certain nombre de pays soient acceptés à ce moment-là parce que cela aurait dérangé l'équilibre du pouvoir aux Nations Unies et placé les nations occidentales dans une situation inférieure.

Monsieur l'Orateur, il y a un certain nombre de questions que j'aimerais traiter plus à fond, mais je ne voudrais pas priver le secrétaire d'État aux Affaires extérieures de la possibilité de répondre.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre consent-elle à ce que le ministre mette fin maintenant au débat?

Des voix: Soit.

L'hon. Lester B. Pearson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, au cours du débat le chef de l'opposition et l'honorable député de Vancouver-Quadra ont souligné la gravité de la situation du Moyen-Orient. Ils l'ont même qualifiée de périlleuse et de critique et ils se sont plaints,—comme c'était d'ailleurs leur droit,—de ce que je n'aie pas traité un grand nombre de points relatifs à la question. Ils ont voulu qu'on les éclaire davantage au sujet de ces questions importantes. Il faut donc répondre à leurs demandes, et répondre tout de suite.

Or, monsieur l'Orateur, je dispose pour cela de six minutes, à moins que la Chambre ne tienne tellement à ces renseignements, auxquels elle a droit, qu'elle ne consente à dépasser six heures.

Des voix: Soit.

M. Churchill: Pas nécessairement, nous verrons d'abord ce que seront vos réponses.

L'hon. M. Pearson: Le député de Vancouver-Quadra nous a dit qu'il n'avait pas à s'excuser de sa participation au débat. En vérité, personne ne songe à le lui demander, pas plus à lui qu'à quiconque. La question est en effet importante et il y a avantage à en parler, et à en parler longuement.

Sans doute nous a-t-il accusés d'arrogance,—je dois relever la remarque parce qu'elle a été faite par plus d'un honorable député siégeant en face,—parce que nous avons hésité à répondre à certaines questions. Mais si nous avons hésité à répondre à certaines questions posées à la Chambre au sujet de problèmes importants et délicats d'ordre international, c'est seulement lorsqu'on nous les a posées sans nous donner le moindre avis alors que, très souvent, un simple avis de deux ou trois heures aurait suffi pour que le ministre compétent trouve tous les renseignements voulus.